

FILIÈRE Agriculture

Formation par apprentissage / Formation continue adulte

Bachelor Conseiller Clientèle des Agriculteurs

A l'issue de cette formation, l'étudiant sera capable de :

- Développer, animer et gérer un portefeuille de clients d'agriculteurs et réaliser des actions de prospection
- Participer à la conquête et au développement de la relation client en utilisant les nouvelles technologies d'information et de communication
- Accompagner les clients dans la réalisation de leurs projets professionnels et privés et faire appel si nécessaire à un spécialiste...

DURÉE : 1 an | NIVEAU 6 | Formation en présentiel

Bachelor Conseiller Clientèle des Agriculteurs

Pour qui est cette formation ?

Formation ouverte aux titulaires d'un BAC+2 minimum : étudiants ou en reconversion professionnelle.
Être âgé de 29 ans maximum pour signer un contrat d'apprentissage, ou sinon signer un contrat de professionnalisation.

Objectifs :

Maîtriser le « socle de professionnalisme » de conseiller commercial, acquérir et maîtriser les fondamentaux du métier sur le marché des Agriculteurs

Le contenu :

Principaux enseignements :

- Environnement économique, juridique, fiscal et social des Agriculteurs
- Diagnostic financier auprès des Agriculteurs
- Technique de financement auprès des particuliers et des Agriculteurs
- Droit bancaire & Responsabilité, Ethique, Protection du client
- Banque / Assurance : offres bancaires et technique de commercialisation
- Approche globale et patrimoniale des personnes
- Fondamentaux des Assurances de Biens et de Responsabilités
- AMF
- Initiation à la RSE des entreprises
- Appréhender, analyser et évaluer un système d'exploitation agricole dans un environnement complexe
- Sécuriser et diversifier son revenu agricole dans un contexte économique incertain
- Vers une Agriculture 4.0

Modalités pédagogiques et d'alternance :

- 411h de formation sur 12 mois
- Alternance de 1 semaine en centre de formation / 3 semaines en entreprise

Tarif et financement :

Rémunération par l'entreprise suivant le contrat (apprentissage ou professionnalisation), âge et année de formation.

Evaluation et validation du diplôme :

Diplôme de niveau 6 RNCP (Bac+3) '

3 modules envisagés :

- Evolution et transmission des exploitations par rapport aux enjeux climatique (28h)
- Développement et diversification des revenus des exploitants et notamment via la production énergétique (28h)
- Energies renouvelables (28h)

Examen de 3h qui regroupe l'évaluation des compétences développées lors de ces 3 modules

Modalités d'entrée en formation :

Candidature, entretien de motivation et tests de positionnement.

Et après ?

MÉTIERS VISÉS

Conseiller commercial / Gestionnaire des agriculteurs
Chargé de clientèle des agriculteurs

Informations pratiques :
Hébergement et restauration possible sur le site selon les places disponibles. Formation et locaux accessibles aux personnes en situation de handicap.
Gare ferroviaire à proximité et ligne de bus 36 du réseau vitalis.

Ouverture de la session de formation sous réserve d'un nombre suffisant de participants inscrits

POUR S'INSCRIRE :

05.49.43.95.33 / 06 26 82 87 36 /
celine.peronneau@educagri.fr

CFPPA de Venours et CDFAA de la Vienne - VENOURS - 86480 ROUILLÉ
www.venours.fr

→ Réponse sous 8 jours